

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 9 novembre 2018

Présents :

Municipalité : Mesdames Dubois et Gracieux, Messieurs Brouillet et Fossemagne,

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Berland, Dubois, Fruger, Jullien, Le Roux Messieurs Billières et Appiotti

DDEN : Madame Quichaud

Enseignants : Mesdames Brégeon, Rapion, et Doucet et Monsieur Baillard

Excusés : Mesdames Bertrand, Deron, Mathieu et Pastor, Monsieur Prinsaud .

Mme Dubois est volontaire pour être secrétaire de séance pour les parents d'élèves.

1 Effectifs 2018-2019 :

- Classe de CP 25 élèves avec Mesdames Pastor et Mathieu
- Classe de CE1 23 élèves avec Monsieur Baillard
- Classe de CE2 26 élèves avec Madame Rapion
- Classe de CE2 CM1 (4 + 17) 21 élèves avec Madame Brégeon
- Classe de CM2 21 élèves avec Mesdames Mathieu et Doucet
- soit 116 élèves

2 Résultats des élections des parents d'élèves :

Suite aux élections des parents d'élèves ont été élus :

Titulaires Virginie Dubois Loïc Billières Aurélie Leroux Berland Julien Laëtitia

Suppléants Audrey Bertrand Fruger Gaëlle Appiotti Hervé

3 Règlement intérieur :

Il faut voter le changement du règlement intérieur cette année qui porte sur trois points : les nouveaux horaires, la nécessité pour les enfants un PAI ou une convention d'avoir deux lots de médicaments (enceinte de l'école et garderie cantine) et l'interdiction du téléphone portable à l'école. Voici les points changés ou ajoutés :

1- Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 16h 30

a- Médicaments :

Aucun médicament ne peut être administré dans l'établissement.

*Pour les élèves atteints de maladies chroniques (asthme, allergies...) dont le traitement nécessite au moins une prise orale ou inhalée pendant le temps de présence à l'école, les parents mettront à disposition de l'enseignant (temps scolaire) **et de la collectivité (hors temps scolaire)***

- *le(s) médicament(s)*
- *une copie de l'ordonnance médicale explicite, en cours de validité*
- *leur demande écrite concernant la prise de médicaments*

4- Téléphone portable

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires), à l'exception d'un usage pédagogique.

Seul l'usage de dispositifs médicaux associant un équipement de communication est autorisé sous réserve de s'inscrire dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) et projet d'aide individualisé (PAI).

En cas de manquement à ces règles, l'objet connecté sera confisqué et ne sera rendu que sur demande des parents ou responsables de l'élève et uniquement à ceux-ci.

Les changements sont votés à l'unanimité. Le règlement est visible sur le site de l'école et donné sur papier sur demande.

4 Rappel des missions du conseil d'école :

Madame Doucet rappelle les missions du conseil d'école:

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
 - dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
 - donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles...

5 Rased :

Il n'y a qu'un seul enseignant spécialisé, Madame Deron qui vient de revenir sur le secteur, elle peut intervenir pour aider des enfants qui ont des difficultés persistantes à la demande des enseignants, en particulier pour le cycle 2, mais les interventions seront limitées dans le temps. Il faut donc faire des choix. Une psychologue scolaire, Mme Parquet complète l'équipe.

Leurs coordonnées sont inscrites dans le cahier de liaison des enfants.

6 Projet d'école 2018 2021 :

Voici trois points qui ont fait l'objet d'un questionnement spécifique au sein de l'équipe pédagogique

- Le suivi et l'aide scolaire des enfants à la maison
- Le nécessaire respect des règles
- L'utilisation abusive des écrans et des réseaux sociaux par nos jeunes élèves

De plus, l'analyse de la situation de l'école, a permis de concrétiser les objectifs opérationnels du projet académique :

- Il apparaît que les enfants sont à l'aise dans des exercices d'application de leçons, purement scolaires, mais ont de plus en plus de difficultés à comprendre le lexique. De plus l'écriture de texte selon les niveaux, semblent difficile, ainsi que la résolution de problème. Nos élèves manquent d'autonomie et ont souvent besoin de l'étayage de l'adulte.
-
- Aussi, nous axons nos objectifs et sur l'apprentissage du lexique et dans des travaux d'écriture motivants à destination d'un lectorat réel. Nous réaliserons des projets où les enfants devront être autonomes et chercheront à résoudre des problèmes d'ordre logistique et mathématiques avec là encore un travail sur la langue et ses niveaux de langage dans l'écriture de demandes réelles liées à un projet
-
- Et pour bien montrer aux élèves que les apprentissages ne sont pas un limités à l'école mais servent dans la vie de tous les jours, nous ouvrirons l'école à différents partenaires.

Voici les projets

Ambition 1 Construire des apprentissages durables

Objectif 1 Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle

Actions retenues

- *Enrichissement du lexique par le biais d'un outil commun du CP au CM2*
- *Réaliser des projets d'écriture motivants en réseau au sein de l'école, vers différents destinataires*

Objectif 2 Développer des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Actions retenues

décloisonnement GS/CP, projet inter cycles, liaison CM2 6^{ème}

Objectif 3 Encourager l'autonomie des élèves par des pratiques pédagogiques

Actions retenues :

- *Un projet avec un thème commun aux classes est réalisé chaque année scolaire*
- *Travail transdisciplinaire pour aboutir à une réalisation présentée aux parents*

Ambition 2 Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Objectif 1 Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs.

Actions retenues :

Organisation de la classe transplantée

Mise en place de responsabilités au niveau des élèves

Objectif 2 Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève

Actions retenues :

- *Forum de discussion en classe autour du vivre ensemble.*
- *Intégration d'un médiateur/conciliateur dans les métiers de classe*
- *Discussion autour de dilemmes en EMC*

Objectif 3 Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie.

Actions retenues :

Familiarisation avec l'anglais et les différentes cultures qui parlent anglais dès le CP

Ambition 3 Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1 Mieux accueillir

Actions retenues :

Education à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux

Objectif 2 Mieux communiquer

Actions retenues

Unité du cahier de liaison sur l'école.

Réécriture avec les élèves du règlement de l'école, ensuite un après midi est banalisé pour que chaque classe présente ses travaux aux autres classes. Le règlement sera ensuite mis en ligne sur le site de l'école.

Panneau d'affichage avec informations réglementaires

Amélioration du site internet de l'école pour le rendre plus attractif et interactif

Objectif 3 Renforcer les interactions avec les partenaires

Actions retenues:

Permis piéton

Permis internet

*Intervention en BCD de l'association Lire et faire lire
ou éventuellement pompiers ou infirmières pour l'APS*

7 Projets de l'école

•Noël

Les élèves assisteront à un spectacle offert par la communauté de communes au Couvent des Carmes. Comme l'année précédente, la dotation pour Noël de la municipalité servira pour moitié à l'achat de livres cadeaux pour chaque enfant et pour l'autre moitié à l'acquisition des ballons de jeux de cour et de livres pour la BCD (les livres ont été choisis par les enfants lors de l'intervention du libraire en bibliothèque).

Le vendredi 21 décembre après midi, les élèves des différentes classes se liront les textes écrits dans le cadre du projet d'écriture des histoires minutes. Puis un goûter offert par la municipalité réunira les enfants dans la cantine vers 15 h 45.

École et cinéma Toutes les classes participent à l'opération École et cinéma soit 3 films sur l'année. Les enfants vont voir le premier film, le mardi 20 novembre 2018 (du CP au CE2 Les petites z'escapades, CM E T). Ce projet est financé par l'association des parents d'élèves.

Silence on lit !

Chaque vendredi de 13h 30 à 13 h 45, toutes les personnes de l'école lisent silencieusement un livre. Ce temps de lecture autonome est très bien investie par les élèves.

Réflexion sur le temps de récréation

Aménagement de l'espace cour et amélioration des comportements observés grâce à des débats dans les classes

Permis piéton et internet

Avec l'aide de la gendarmerie de La Rochefoucauld, les élèves de CE2 passeront leur permis piéton et les élèves de CM2 leur permis internet et peut-être leur permis vélo pour les CM1.

Journées sans écran

Il y aura trois journées dans l'année, la première aura lieu le vendredi 7 décembre. Il serait bon que enfants et adultes jouent le jeu toute la journée même en dehors de l'école.

Visite

Dans le cadre de l'étude du développement durable, la classe de CM2 ira visiter l'Atrion, le nouveau centre de tri des sacs jaunes à Mornac et Valoparc site de traitement et de valorisation des sacs noirs de Sainte Sévère (Cette visite est prise en charge financièrement par Calitom).

Spectacle de fin d'année

Cette année, les classes de l'école travailleront sur les époques historiques qui passent avec des sorties prévues au paléosite, au village de Gaulois d'Esse, dans un château du moyen âge, et de visites du patrimoine local comme le château et la ville de La Rochefoucauld.

Les élèves présenteront un spectacle sur le sujet le mardi 18 juin 2019 à la salle des fêtes de Montbron.

8 Présentation du programme d'actions du cycle 3 du secteur du collège de La Rochefoucauld :



Programme d'actions du cycle 3
Secteur de collège de LA ROCHEFOUCAULD
Année scolaire 2018/2019

AMBITION 1 : CONSTRUIRE des apprentissages durables

- **Objectif opérationnel :** Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle
- ➔ **Développer des réflexions d'équipe sur la tenue du cahier de texte électronique, les devoirs, la pertinence de la classe inversée et des pratiques du numérique hors la classe, en tenant compte des besoins des élèves, des contextes sociaux, familiaux**
 - Un conseil de cycle sera consacré à une réflexion collective sur la notion d'autonomie et sur la gestion des devoirs pour construire une progressivité des exigences liées à la charge de travail. (3 heures)
- **Objectif opérationnel :** Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles
- ➔ **Renforcer le partage des pratiques pédagogiques et développer leur mutualisation et leur capitalisation, y compris avec le lycée professionnel**
 - Dans le contexte de la mise en place des 6^{èmes} sans note, un conseil de cycle 3 sera consacré à l'évaluation par compétences pour un partage d'expériences inter-degré et une harmonisation des pratiques. (1 heure)

AMBITION 2 : ACCOMPAGNER chaque élève dans la construction de son parcours

- **Objectif opérationnel :** Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs
- ➔ **Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances, les projets portés par les écoles et les établissements**
 - Les élèves et leurs enseignants pourront participer au projet labellisé dédié aux commémorations du centenaire du 11 novembre 1918 (Cf. projet présenté par la circonscription de Confolens)
- **Objectif opérationnel :** Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève
- ➔ **Renforcer le suivi de l'accompagnement personnalisé**
 - Deux conseils de cycle seront dédiés à la transmission d'informations à caractère pédagogique :
 - Fin juin : élaboration des PPRE de continuité,
 - Fin septembre : bilan de la rentrée des élèves de 6^{èmes}.
 - Un stage de réussite sera organisé au collège fin août pour des élèves de CM1 et de CM2. Les enseignants volontaires du collège pourront y participer.

AMBITION 3 : OUVRIR l'Ecole, développer des liens avec ses partenaires, conforter la confiance

- **Objectif opérationnel :** Mieux communiquer

→ Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l'Ecole et des informations plus lisibles

- Une journée d'immersion des élèves au collège sera organisée. Les modalités d'accueil seront révisées. La venue des élèves de CM2 au collège permettra de finaliser des projets mis en place au cours de l'année par des binômes inter-degrés et dans des domaines disciplinaires différents (Sciences physiques, EMC, maîtrise de la langue, anglais ...). Un temps de préparation est programmé. (2 heures)

AMBITION 4 : FORMER pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier

➤ **Objectif opérationnel** : Enrichir l'offre de formation et les modalités d'accompagnement des personnels

→ Développer un plan territorial de formation dans le cadre du dispositif ECLORE sur la base d'un diagnostic local

- Les enseignants volontaires pourront s'inscrire aux formations inter-degrés proposées par le réseau ECLORE de Confolens :
 - Prise en charge des élèves Dys
 - Médiation par les pairs
 - Illettrisme et innomérisme
 - Scolarisation des élèves allophones
 - Accueil des EFIV
 - Utiliser la plateforme E-Twinning

9 Sorties sportives :

Piscine

Cette année, ce sont les CP et les CM1 qui vont à la piscine de Chasseneuil chaque mardi matin de janvier à mars. Les sorties piscine (bus et entrées) sont financées par la municipalité.

USEP

L'école adhère à l'USEP pour pouvoir participer aux sorties sportives. Le coût de l'adhésion est de 709,10€ financé par la coopérative scolaire. L'école pourra bénéficier du matériel USEP qui circule dans les écoles du secteur.

Cycle cyclo

Les CE1 et les CM1 CM2 profiteront d'un cycle vélo en période 4 et 5 ce qui permettra d'organiser par la suite des sorties visite .

Sorties USEP

- jeudi 20 septembre olympiades pour les classes de CM1 et CM2
- lundi 12 et mardi 13 novembre sortie au golf de la Prèze respectivement pour les classes de CM1 et CM2
- période 3 : cycle 2 à Montbron (danse)
- 8 février 2019 foulées à Chazelles
- 10 mai 2019: journée hand et sports innovants à Montbron cycle 3 et cycle 2
- 3 juin 2019: journée athlétisme à Chazelles cycle 2
- au printemps, une journée orientation sera prévue pour les cycle 2

Remarque : certaines sorties nécessitent un bus qui est financé par l'association de parents d'élèves « L'école buissonnière »

9 Bilan financier de la coopérative des comptes du chat zélé :

Année 2017/2018

recettes : 18 567, 10€ dépenses : 17 530 ,09€ Bilan de l'exercice + 1 037,01€

Solde du compte : 4 725,16€ au 7 août 2018

Les comptes ont été vérifiés par Mesdames Berland et Maguin

10 Sécurité :

Un premier exercice incendie a eu lieu le lundi 17 septembre 2018.

La classe de CM1 n'a pas évacué car l'alarme n'est pas la même que celle des 4 autres classes

12 Travaux :

Différents travaux demandés pendant les vacances ont été réalisés et nous remercions la municipalité.

Si la réalisation des nouvelles toilettes devait être retardée, il faudrait équiper les portes des anciennes toilettes d'un soufflet comme en maternelle car nous avons des accidents à cet endroit là tous les ans.

Le tracé des terrains du plateau ne sont plus apparents. *Monsieur Brouillet indique que il y a un projet de refaire le plateau à neuf, mais en attendant les lignes seront repeintes.*

Le sol des préaux est à nouveau extrêmement glissant, et cela s'aggrave avec l'hiver (humidité). *Monsieur Brouillet indique que la solution serait de coller des plaques comme sous le mur d'escalade.*

La connexion internet de l'école est faible et se coupe fréquemment, cela perturbe fortement notre pédagogie. *Monsieur Brouillet indique que des efforts sont faits pour que cela s'arrange mais qu'il attend avec impatience la fibre (2021)*

Il faudrait des éclairages sur le tableau des CM2 et CE2 et repeindre le tableau avec de la peinture antireflet.

12 Questions diverses

La directrice avait invité Monsieur Château et Mme Garot (agents de la garderie et du restaurant scolaire) car des parents lui avaient fait part de questions sur l'organisation de la pause méridienne et du repas.

Monsieur Brouillet indique que le compte rendu doit être le plus exhaustif possible et qu'il soutient son personnel.

Mme Berland explique que de nombreux enfants ne vont plus à la cantine avec entrain car l'ambiance de la cantine est loin d'être conviviale. Elle comprend qu'il y a beaucoup trop de bruit à la cantine et qu'il est difficile de manger dans cette ambiance mais elle regrette que lorsqu'il y a des excès dans l'attitude, les fauteurs de trouble ne soient pas punis et signalés à leurs parents et que l'ensemble des élèves soient punis et doivent rester en silence dans la cantine.

Monsieur Brouillet intervient et indique qu'une punition collective évite que quelques parents viennent réclamer à la mairie au sujet de la cantine. Il raconte qu'il est venu quelquefois à la cantine et que le bruit est insupportable.

Tout le monde autour de la table tombe d'accord pour dire qu'il faudrait absolument qu'il y ait moins de bruit et que les enfants devraient parler doucement.

Madame Berland explique les enfants qui se tiennent tranquilles le ressentent comme une injustice, qu'ils voient que les manquements aux règles ne sont pas punis et que cela incitent les autres élèves à, à leur tour, échapper aux règles puisque tout le monde est de puni de toute manière

Monsieur Château indique que les enfants à la cantine se lancent des défis qui peuvent être dangereux (gober un aliment en entier) ou générateur d'attitude inconcevables (manger à même l'assiette les mains derrière le dos, écraser un éclair sur la figure du voisin...) et qu'ils sont irrespectueux à l'égard du personnel.

Tous les participants s'accordent pour dire que la situation est dégradée et qu'il faut trouver une solution.

Monsieur Château explique qu'il a, depuis la rentrée de Toussaint, mélangé les niveaux enfants aux tables et que la situation est beaucoup plus calme. D'autre part cela permet aux enfants de mieux se connaître. Cela est donc un début de solution.

Monsieur Billères indique que si son enfant se comportait mal, il aimerait le savoir pour le recadrer. Monsieur Château répond qu'il ne voit pas tous les parents pour le signaler et qu'il n'a pas de moyen de joindre certains parents.

Les enseignants proposent le cahier de liaison de l'école comme moyen de liaison, en expliquant toutefois que la cantine est sous la responsabilité de la commune car elle est hors temps scolaire et que donc les éventuels mots qui passeraient par le cahier sur le sujet, ne seraient qu'un moyen d'informer les parents sur la cantine mais ne seraient en aucun cas de la responsabilité de l'école.

Dans la mesure où, à le projet d'école travaille beaucoup sur le respect des règles, il serait bon qu'en cas de manquements, toute la communauté éducative soit mise au courant. Les enfants respectent beaucoup mieux les règles en présence des enseignants que du personnel communal qu'ils craignent moins. Tout cela sera donc discuté en classe.

Monsieur Brouillet indique qu'il n'y aura donc plus de punition collective que les parents des fauteurs de trouble en seront informés si des troubles graves devaient se reproduire après les mises au point qui ont été faites dès le lendemain du conseil d'école.

Pour la garderie, afin d'éviter que des enfants attendent sans bouger que les autres aient fini le goûter, Monsieur Château va essayer de sectoriser l'espace garderie afin que certains puissent jouer pendant que d'autres puissent finir de manger leur goûter.

Il semblerait donc qu'un certain nombre de solutions aient été trouvées et permettent de revenir à une situation plus adoucie sur les temps non scolaires dans l'école.

Monsieur Château propose aux parents de venir manger à la cantine pour assister à un repas.

Monsieur Billères demande si il est envisageable que les animateurs de l'Ahtoupie ré-interviennent sur la pause méridienne, Monsieur Brouillet répond que oui.

Fin de la séance: 21h 15

La directrice: D Doucet

La secrétaire Mme Dubois